

## Extrait de catalogue

# Les déplacements dans les SCoT et les PLU



Éditeur : Certu  
(mars 2008)  
ISBN : 978-2-11-097157-9  
ISSN : 0247-1159  
Référence : RF 07608  
120 pages  
Prix de vente : 35,00 €

### Les déplacements dans les SCoT

#### Retour d'expériences à partir de dix-sept premiers SCoT

Comment prendre en compte les déplacements dans les schémas de cohérence territoriale? Sept ans après la création des SCoT, qu'en est-il de leur contenu concernant cette problématique de l'articulation entre projets d'aménagement et déplacements? C'est ce que nous avons voulu analyser dans cet ouvrage.

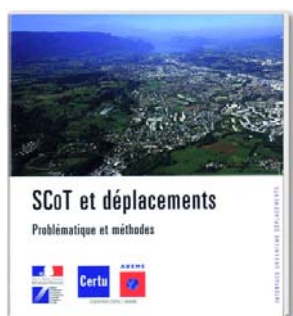
L'objectif est de montrer comment, dans les dix-sept premiers SCoT, a été abordée la question des déplacements. À travers plusieurs thèmes d'action (structuration du territoire par les infrastructures de transport, organisation du territoire articulée au système de déplacements, urbanisation qui favorise les déplacements de proximité et les modes alternatifs à la voiture, transports collectifs, etc.), l'ouvrage, abondamment illustré, met en évidence la richesse des apports de ces expériences locales et les enseignements que l'on peut en tirer.

Il s'adresse donc en priorité aux équipes chargées de l'élaboration des SCoT, dans les collectivités et les agences d'urbanisme, mais aussi à tous ceux qui se trouvent associés à ces démarches, dans les services de l'État, les villes, les conseils généraux et régionaux, les associations...

L'analyse présentée apporte un éclairage sur les savoir-faire locaux, qui nécessitera toutefois d'être complété dès qu'un plus grand nombre de SCoT auront été élaborés. Ce bilan plus approfondi permettra alors d'évaluer les éléments de méthode initialement préconisés et de les enrichir en conséquence.

Enfin, cet ouvrage est la preuve qu'un effort particulier en termes de moyens et de compétences a déjà pu être mobilisé, malgré la complexité de ce domaine.

Auteurs : DGUHC – DGMT - Certu



Éditeur : Certu / Ademe  
(mai 2004)  
ISBN : 2-11-094102-2  
Référence : OU 00104  
336 pages  
Prix de vente : 50,00 €

### SCoT et déplacements

#### problématique et méthodes

Comment prendre en compte une politique globale de déplacements « durable » pour élaborer un Schéma de Cohérence Territoriale ? Ou encore comment partir du réseau de transport du futur pour concevoir en harmonie le développement urbain, prévoir un maillage qui appelle l'urbanisation et non l'inverse, retourner en quelque sorte la logique qui a prévalu jusqu'à présent de réalisation des infrastructures de transport au fur et à mesure que la ville se développe ? L'ouvrage cherche à montrer comment il est possible, à partir des tendances actuelles de la mobilité urbaine et de ses enjeux en termes spatiaux, sociaux et environnementaux, de définir les objectifs d'un SCoT dans la perspective du développement durable. Il applique donc les principes définis dans l'article L.121-1 du code de l'urbanisme, d'équilibre entre renouvellement et extension

urbaine, diversité urbaine, mixité sociale, gestion économe des sols, maîtrise des besoins de déplacements et de la circulation automobile et préservation de la qualité de l'air. Il complète ainsi l'ouvrage général sur les SCoT, paru en 2003. Cet ouvrage propose des éléments de méthode pour élaborer un diagnostic à partir de la problématique des déplacements puis pour utiliser la prospective en vue de définir le projet d'aménagement et de développement durable (PADD); en effet ce point fort des schémas de cohérence territoriale doit intégrer notamment la nécessaire articulation entre urbanisme et déplacements. Il porte également sur la réalisation du document d'orientation et sur l'analyse des incidences environnementales du projet

Auteurs : Certu – Ademe



Éditeur : Certu  
(mai 2004)  
ISBN : 2-11-093150-7  
ISSN : 1263-3313  
Référence : RF 03703  
112 pages  
Prix de vente : 20,00 €

## Le schéma de cohérence territoriale (SCoT)

### contenu et méthodes

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est l'un des nouveaux documents de planification urbaine. Simple dans sa procédure mais exigeant dans son contenu, le SCoT remplace le schéma directeur (SD) et a pour principal objectif de rendre les politiques d'urbanisme plus claires, de doter les agglomérations d'un instrument pour mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles, notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux. Par cet ouvrage, le ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer a souhaité apporter des éléments de contenu et de méthodes pour aider les différents acteurs qui auront en charge l'élaboration du SCoT, les collectivités locales maîtres d'ouvrage, les agences d'urbanisme souvent maîtres d'œuvre, mais aussi tous ceux qui participeront à ces démarches, au sein des services de l'État, des Départements et des Régions, des autorités organisatrices de transport, des associations...

Après avoir situé, en première partie, le contexte législatif dans lequel naît le SCoT et comment il se définit au regard des textes, l'ouvrage présente les acteurs concernés ainsi que la démarche qu'ils auront à adopter. Dans une deuxième partie, il définit le rapport de présentation composé du diagnostic et du projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Enfin, la troisième partie expose le document d'orientation qui rassemble les prescriptions permettant la mise en œuvre du projet d'aménagement. Les nouvelles dispositions inscrites dans la loi Urbanisme et Habitat ont été prises en compte dans ce document. La sortie concomitante du guide intitulé: « SCoT et éléments de procédure » ainsi que d'autres fascicules thématiques en préparation (« SCoT et déplacements », « SCoT et prise en compte de l'environnement ») permettront de compléter les références juridiques et thématiques pour l'élaboration d'un SCoT. Chacun devrait pouvoir ainsi prendre connaissance du nouvel état d'esprit dans lequel il convient désormais de se situer, même si le schéma de cohérence territoriale reste encore largement à inventer.

Auteurs : DGUHC - Certu



Éditeur : Certu  
(septembre 2007)  
ISBN : 978-2-11-097140-1  
ISSN : 0247-1159  
Référence : DC 18907  
92 pages  
Prix de vente : 35,00 €

## SCoT et développement durable

### **Méthode pour évaluer les schémas de cohérence territoriale au regard des principes du développement durable et définir les indicateurs environnementaux à mettre en place - Application au cas de l'agglomération de Montpellier**

Depuis la Conférence de Rio, le développement durable irrigue progressivement toutes les politiques publiques, notamment celles qui concernent l'urbanisme.

Un SCoT doit respecter les principes du développement durable énoncés à l'article L.121-1 du code de l'urbanisme: assurer l'équilibre entre le renouvellement urbain et un développement urbain maîtrisé, veiller à la diversité des fonctions urbaines et à la mixité sociale, garantir une utilisation économe des espaces naturels et la préservation de l'environnement. Afin d'apporter des éléments de méthode qui permettront d'appliquer ces différents principes à toutes les étapes d'élaboration, l'ouvrage propose une grille d'analyse et de questionnement. Celle-ci constitue un outil facile et pratique à utiliser pour suivre et évaluer un SCoT au regard du développement durable.

Un SCoT est également soumis à l'évaluation environnementale au titre de l'article R.122-2 du code de l'urbanisme. L'analyse de l'état initial de l'environnement et les perspectives d'évolution des territoires sont désormais des sujets incontournables du rapport de présentation. L'ouvrage aborde la question de la nature et du contenu des indicateurs environnementaux à mettre en place pour analyser les incidences notables et prévisibles du SCoT sur l'environnement, et établir un bilan décennal de son application sur les espaces naturels et ruraux, les paysages, la ressource en eau, l'air, les risques naturels et technologiques, le traitement des déchets... Les indicateurs de suivi des objectifs environnementaux testés sur le SCoT de Montpellier intéresseront les professionnels qui doivent évaluer leurs documents d'urbanisme vis-à-vis des contraintes et des exigences environnementales.

Approuvé le 17 février 2006, le SCoT de Montpellier montre combien la richesse des débats concernant la recherche d'un équilibre entre développement et protection a été déterminante. Ce schéma a permis de fédérer des projets qui fixent des niveaux « d'intensité urbaine » se traduisant par des formes compactes moins consommatrices d'espaces. Mises au point avec l'appui des services de l'État et le concours de la Communauté d'Agglomération de Montpellier, la grille « développement durable » et la liste des indicateurs environnementaux seront une aide méthodologique précieuse pour les élus, les ingénieurs des collectivités, leurs partenaires publics ou privés, qui ont à cœur de construire des SCoT durables.

Auteurs : Cete méditerranée



Éditeur : Certu  
(juin 2009)  
ISBN : 978-2-11-098205-6  
ISSN : 0247-1159  
Référence : DC 21109  
154 pages  
Prix de vente : 35 €

## Prendre en compte l'agriculture et ses espaces dans les SCoT

Comment prendre en compte l'agriculture et ses espaces dans les schémas de cohérence territoriale ? Huit ans après la création des SCoT, qu'en est-il de leur contenu concernant cette question ? C'est ce que nous avons voulu analyser dans cet ouvrage. Ces analyses résultent principalement de travaux conduits par le Certu, l'ensemble des Cete et Entreprises Territoires et Développement sur l'agriculture dans le cadre de la démarche SCoT témoins, ainsi que de l'examen d'un échantillon de SCoT approuvés avant 2008 issus du réseau « Terres en villes ». Les espaces agricoles, forestiers et de nature sont devenus en quelques décennies des composantes de la planification que l'on appelait autrefois urbaine. L'agriculture aurait-elle acquis droit de « cité » ? Ce travail veut en tout cas y contribuer.

Le plan aborde dans un ordre chronologique les principales étapes d'un SCoT : périmètres et gouvernance locale, le diagnostic agricole, le SCoT et son projet agricole, le document d'orientations générales et enfin les outils de mise en œuvre.

Cet ouvrage s'adresse aux équipes chargées de l'élaboration des SCoT mais aussi à tous ceux qui sont associés à ces démarches, dans les services de l'État, les villes, les conseils régionaux et généraux, les associations... ainsi que les chambres consulaires au premier rang desquelles on trouve la chambre d'agriculture. Il prend en compte les résultats des travaux conduits lors d'une journée nationale « Agriculture et SCoT » qui s'est déroulée à Grenoble le 25 septembre 2008 et qui a réuni près de 300 personnes sur ce thème : élus, praticiens de l'urbanisme et techniciens du milieu agricole.

Il est complété par un guide d'une trentaine de pages édité sous forme d'un cd-rom qui passe au crible des « fondamentaux » relevés dans nos analyses les différentes étapes de construction et de mise en œuvre des SCoT.

Auteurs : Terres en villes



Éditeur : Certu  
(octobre 2008)  
ISBN : 978-2-11-097185-2  
ISSN : 0247-1159  
Référence : DC 20208  
208 pages  
Prix de vente : 30 €

## KaléidoSCoT : expériences d'agences d'urbanisme

Huit ans après la promulgation de la loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU) il paraît intéressant de faire un premier bilan des outils de planification stratégique que sont les Schémas de cohérence territoriale (SCoT).

Cet ouvrage établi sous forme d'une quarantaine de fiches permet aux agences d'urbanisme de montrer une vingtaine de SCoT examinés sous l'angle de six grandes thématiques : le développement du territoire, la préservation et la valorisation des espaces naturels, la mise en cohérence des politiques publiques, l'articulation des échelles d'intervention, les outils et les méthodes d'élaboration, les dispositifs de suivi et de mise en œuvre.

Il ne s'agit pas de prendre comme modèles ces SCoT de première génération mais d'en tirer au mieux les enseignements pour lancer la deuxième génération dans les meilleures conditions, et ainsi afin d'obtenir une réelle cohérence des politiques d'urbanisme publiques dans des territoires pertinents.

Auteur : FNAU



Éditeur : Certu  
(juin 2007)  
ISBN : 2-11-096264-5  
ISSN : 1263-3313  
Référence : RF 06107  
76 pages  
Prix de vente : 20 €

## PLU et déplacements

### L'essentiel

Les techniciens et les élus des collectivités locales, les professionnels de l'urbanisme et des déplacements, ainsi que les agents des services déconcentrés de l'État se préoccupent de coordonner efficacement les politiques de déplacement et de planification à l'échelle communale.

Ce nouvel ouvrage propose aux différents praticiens des éléments de méthode et de contenu, détaillés selon cinq parties, qui visent à leur permettre de mieux prendre en compte les déplacements dans les PLU :

- les enjeux liés à la prise en compte des déplacements dans les PLU ;
- la démarche à mettre en place lors de l'élaboration du PLU ;
- des éléments de méthode pour mieux intégrer les déplacements dans un projet global ;
- des principes que le PLU pourra édicter ainsi que leur traduction possible dans les différents documents composant le PLU ;
- la nécessité de s'appuyer sur d'autres outils ou leviers dans le cadre d'une démarche globale.

Auteurs : DGUHC - Certu



Éditeur : Certu  
(décembre 2008)  
ISBN : 978-2-11-097187-6  
ISSN : 1263-3313  
Référence : RF 07908  
72 pages  
Prix de vente : 20 €

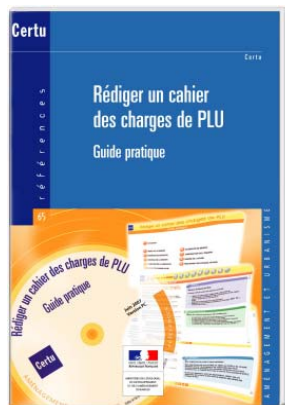
## PLU et stationnement

Cet ouvrage « PLU et stationnement » est principalement destiné aux professionnels de l'urbanisme et des déplacements, aux techniciens et élus des collectivités locales, ainsi qu'aux techniciens des services déconcentrés de l'État. Il a pour principaux objectifs de leur permettre de mieux appréhender les enjeux, liés à l'articulation entre urbanisme et déplacements et de leur proposer des éléments de méthode et de contenu qui faciliteront la prise en compte de la problématique du stationnement dans les PLU.

Il comporte trois parties :

- les enjeux liés à la prise en compte du stationnement dans les politiques d'aménagement ;
- les contributions possibles de l'outil PLU à la mise en œuvre d'une politique de stationnement (compatibilité avec le PDU, traduction juridique d'objectifs) ;
- une approche méthodologique pour construire la norme de stationnement.

Auteur : Certu



Éditeur : Certu  
(septembre 2007)  
ISBN : 978-2-11-096277-5  
ISSN : 1263-3313  
Référence : RF06507  
48 pages  
Prix de vente : 20 €

## Rédiger un cahier des charges de PLU

Le guide pratique «Rédiger un cahier des charges de PLU» a pour but d'accompagner les élus et les techniciens dans la consultation de bureaux d'études pour la réalisation d'un Plan local d'urbanisme.

Composé d'une plaquette synthétique de 48 pages et d'un cédérom, ce guide propose 9 points d'étape ou de réflexion correspondant à une structuration possible du cahier des charges de PLU. Chaque point d'étape peut intégrer diverses questions, comportant aussi bien des rappels juridiques, des conseils en terme de démarche ou d'exigences, que des points auxquels il convient de porter une attention particulière. Certaines comportent également des aides à la rédaction de la partie correspondante du cahier des charges.

Cette liste de points d'étape est complétée par une annexe, concernant les indispensables points à aborder dans les conventions ou marchés passés entre collectivité et bureaux d'études.

Il ne s'agit donc pas ici de fournir un cahier des charges type, souvent inadapté au territoire et aux projets considérés, mais de proposer des pistes de réflexion selon un structure adaptable, permettant la rédaction d'un cahier des charges propre aux problématiques de la collectivité.

Auteur : Certu



Éditeur : Certu  
(décembre 2008)  
ISBN : 978-2-11-098190-5  
ISSN : 1263-3313  
Référence : RF 08508  
136 pages  
Prix de vente : 25 €

## Le rapport de présentation du PLU

Le plan local d'urbanisme (PLU), introduit en lieu et place des plans d'occupation des sols (POS) par la Loi du 13 décembre 2000 (SRU), est un outil de planification couvrant la totalité du territoire d'une ou plusieurs communes. Il se compose de 4 ou 5 documents, selon les cas : le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), les orientations d'aménagement sur certains quartiers ou secteurs (facultatives), le règlement et ses documents graphiques, et les annexes.

L'objectif de ce fascicule est d'apporter des éléments de méthode et de contenu pour la constitution et l'organisation du Rapport de présentation, aux différents acteurs qui ont en charge l'élaboration des PLU, qu'il s'agisse des collectivités locales maîtres d'ouvrages, des agences d'urbanisme, mais aussi de tous ceux qui participent à ces démarches, au sein des services techniques des collectivités ou de l'État, etc.

Après un exposé des rôles et du contenu de ce document, cet ouvrage s'attache à en détailler la logique, notamment à travers des exemples fil rouge, depuis les éléments de compréhension du contexte communal (importance des scénarios et thèmes abordés), jusqu'aux justifications des dispositions du PLU opposables aux occupations et utilisations du sol, en passant par l'explication des orientations stratégiques du PADD.

Il décrit ensuite comment les thématiques environnementales peuvent être abordées et mises en évidence dans le rapport de présentation, qu'il s'agisse d'éléments d'état initial, d'évaluation a priori des incidences du projet ou de mesures proposées.

Enfin, il évoque des possibilités pédagogiques de mise en forme du document, de manière à le rendre plus lisible et abordable.

Auteur : Certu



Éditeur : Certu  
(avril 2009)  
ISBN : 978-2-11-098196-7  
ISSN : 1280-1631  
Référence : DB 06709  
200 pages  
Prix de vente : 35 €

## Chronoaménagement et autoroute autrement

### La proximité au secours du territoire

« Redonner aux distances et aux temps leurs vraies valeurs ».

Le défi du chronoaménagement du territoire est de parvenir à un aménagement où désir et raison s'entendent pour limiter l'étalement urbain, s'accorder avec le Grenelle de l'environnement et fabriquer « le territoire que nous voulons ».

Pour ce faire, la vitesse doit être redécouverte au travers du prisme des distances-temps et des autoroutes apaisées à haut niveau de service. Et, si un pôle urbain se définit par ses habitants et leurs déplacements, l'aire urbaine entière doit alors être multipolaire et équilibrée.

Croisant témoignages et débats d'experts, cet ouvrage propose un état des lieux réflexif sur quatre années de questionnements, travaux et collaborations avec des élus, professionnels et chercheurs de domaines variés. Les premiers se retrouveront plutôt dans la première partie de la publication, générale et théorique, tandis que les seconds assouviront leur curiosité technique dans la seconde.

L'aménagement du territoire s'intéresse au « vivre ensemble ». Pour le chronoaménagement, il s'agit de vivre ensemble autrement. Mieux, bien-sûr.

Cet ouvrage est accompagné d'un Cd-Rom

Auteurs : Agence d'urbanisme de la région grenobloise  
Syndicat mixte du schéma directeur

# Certu

centre d'Études sur les réseaux,  
les transports, l'urbanisme  
et les constructions publiques  
9, rue Juliette Récamier  
69456 Lyon Cedex 06  
téléphone : 04 72 74 58 00  
télécopie : 04 72 74 59 00



Le centre d'Études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu) est membre du Réseau Scientifique et Technique du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat. Il est un lieu de production et de diffusion de méthodes et de techniques urbaines en aménagement.

Il s'engage pour une ville durable au service des territoires urbains au travers de cinq thématiques : Urbanismes et Territoires, Transports et Mobilité, Environnement et Risques, Bâtiments et Accessibilité, Partage de l'Espace public et Voirie.

Le Certu associe ses partenaires pour produire des connaissances en adéquation avec leurs attentes et leurs besoins. Cette démarche d'écoute et d'action se décline dans le choix varié des supports (ouvrages, cahiers, cédéroms, fiches techniques) et des modes de diffusion (journées d'études et d'échanges, séminaires, sites internet, lettres d'informations).

### Les domaines d'intervention

- Urbanisme et habitat
- Ville et équipements publics
- Mobilité et déplacements
- Systèmes de transports
- Voirie et espace public
- Sécurité et circulation routières
- Ville et environnement
- Information géographique
- Activités internationales
- Développement durable
- Ville accessible à tous
- Déplacements et Urbanisme
- Une voirie pour tous
- Vulnérabilité urbaine et risques
- Gouvernance et participation des citoyens
- Développement des systèmes d'information

### Les activités

Le Certu assure la production d'ouvrages techniques et méthodologiques, ainsi que des logiciels. Il s'implique dans des actions de formation, d'information, contribue à l'élaboration de la normalisation et de la réglementation technique. Il peut aussi intervenir à la demande de professionnels exerçant une activité dans son champ de compétence.

Certu 09 RelProd 09

